



CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL SUD RHONE ALPES
SOCIETE COOPERATIVE à CAPITAL VARIABLE
Au capital actuel de 70 076 952,50 euros
Siège social : 15-17, rue Paul Claudel - 38100 GRENOBLE
402 121 958 RCS GRENOBLE

Communiqué suite à la tenue de l'Assemblée Générale Mixte :
Mise en paiement des dividendes

L'Assemblée Générale Mixte de la Caisse Régionale de Crédit Agricole SUD RHONE ALPES, qui s'est tenue le 31 mars 2016, a approuvé l'ensemble des résolutions présentées et notamment le paiement :

- d'un dividende de 7,27 € par titre pour les CCI et CCA
- d'un intérêt de 3,80% ou de 1,80 % aux parts sociales, selon décision du Conseil d'administration, l'Assemblée générale mixte du 31 mars 2016 ayant délégué au Conseil la mission de :
 - constater au plus tard le 30 juin 2016, le plafond légal de rémunération applicable aux parts sociales au titre de l'exercice 2015
 - de retenir, en fonction du contexte législatif et réglementaire applicable à l'exercice 2015, l'une des options de rémunération des parts sociales arrêtées par l'Assemblée générale.

Les dividendes seront mis en paiement à compter du 30 juin 2016.

Pour bénéficier du dividende, il faut détenir les titres Certificat Coopératif d'Investissement SUD RHONE ALPES (FR0000045346) au plus tard le 29 juin 2016 au soir, à la clôture de marchés. Ce dividende sera détaché le 28 juin 2016 et versé le 30 juin 2016.